



Opération **Eco-défis**  
des artisans-commerçants  
de la Métropole Rouen Normandie

## Charte d'engagement

**Je, soussigné(e)** COVES Jean,

Président des SAS AMAROCHE et OCEAN et représentant du « Groupe A Table76 »

située à (Ville) à Rouen et Mont-Saint-Aignan

- **autorise les institutions partenaires** (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à **communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

- **maintenir les pratiques** relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- **sensibiliser ma clientèle** aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Rouen....., le 15/11/2018.....

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



Opération **Eco-défis**  
des artisans-commerçants  
de la Métropole Rouen Normandie

## Dossier de labellisation

### Identification de l'entreprise

**Nom de l'entreprise :** La Walsheim – Le Trio - La Table de Jeanne (par la Tavola)– Le Diapason – L'Empreinte des Coquets

Nom, Prénom du chef d'entreprise : COVES Jean

Adresse : 260 rue Martainville

CP : 76000 Ville : ROUEN

Tél. : 06.80.91.30.09

Mail : sasconsultingcoves@gmail.com

N° SIRET : 490.324.563.00017 – 490.324.563.00025 – 799.616.941.00024 – 500.414.685.00023 – 803.202.936.00016

Activité : Restauration – Bar à thème

Date de dépôt du dossier : 09/11/2018

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise :  Bruno Lemière

### Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif  Avis positif avec réserve  Avis négatif

Observations éventuelles : .....

Fait à Rouen....., le 21/11/2018.....

Signature du Président du comité

Guillaume Vinet

U.C.



# Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
PRE3	Stop au gaspillage	Réduction des volumes de déchets remis aux ordures ménagères de 6,5% → Selon le ratio annuel de sacs poubelles utilisés dans 4 établissements, passage de 9300 sacs de 130 litres à 8700 sacs, soit une réduction de 78 m3 de déchets assimilés ménagers (malgré une hausse de l'activité de +2,8%).		Question sur la solution pour savoir comment se a réduire les déchets?
PRE7	Vente sur mesure	Pour certains établissements, diminution des portions/clients de 5% qui donnent des résultats (cf. baisse des déchets assimilés ménagers).		
<b>Gestion des déchets</b>				
<b>Prévention des déchets</b>				
<b>Energie</b>				
ENE7	Suivi des consommations	Engagement à faire l'analyse des consommations d'énergie et à entreprendre des actions visant la réduction des consommations d'énergie.		2 Défis
<b>Eau</b>				
EAU1	Consommation d'eau	Engagement à réaliser un diagnostic des fuites d'eau (notamment des canalisations anciennes de tous les établissements) et réduire les consommations d'eau.		
<b>Déplacement - Transport</b>				
<b>Démarche et consommation responsable</b>				
RES1	Produits labellisés	Achats de produits et vins (d'origine biologiques)		Non relevé
RES4	Ecologie industrielle et territoriale	Mise en place d'une cuisine centrale (production mutualisée des 6 établissements) → réduction des consommations d'énergie et réduction des nuisances liées à l'approvisionnement.		
RES4	Ecologie industrielle et territoriale	Recherche un exutoire local (métanisation ou autre) pour les bio-déchets issus de l'activité des 6 établissements.		